

ibis Paris Porte de Clichy, France



© David Lefranc

Présentation

Le groupe Accor a fait le choix de réaliser un premier hôtel équipé de cellules photovoltaïques dans le cadre de sa recherche et de son soutien aux énergies renouvelables. Début 2004, en partenariat avec l'ADEME et EDF, une installation photovoltaïque produisant de l'électricité raccordée au réseau général de distribution a été mise en place dans l'hôtel ibis Porte de Clichy.

Actuellement, le développement des énergies renouvelables bénéficie d'un contexte favorable. La directive européenne de septembre 2001 fixe en effet un objectif de production accrue d'électricité renouvelable puisqu'en 2010, la France devra produire 21% de son électricité à partir d'énergie renouvelable, contre 15% en 1997.

Le projet photovoltaïque de l'hôtel ibis de Clichy reste original et exemplaire. De plus, la visibilité et la fréquentation de l'hôtel concourent à la fois à la promotion de la filière et à l'installation d'une image très forte de l'hôtel.

Mise en œuvre et résultats

Principe de fonctionnement

Les capteurs photovoltaïques produisent de l'énergie d'une puissance totale de 7,9 kWc. Le système est raccordé au réseau, avec vente de la totalité du courant produit. Des comptages et mesures détaillées sont en place pour piloter au mieux le système.

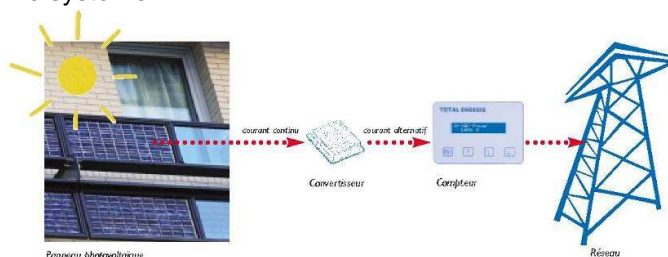
Description de l'installation

Surface : 75 m² de cellules polycristallines

Puissance : 7,9 kWcrêtes

Production estimée : 4 600 kWh/an
(environ 5 % de la consommation d'électricité pour l'éclairage)

Date de raccordement au réseau : octobre 2004



Réalisation

Maître d'Ouvrage : Accor / Bureau d'études techniques : Tecsol / Installateur : Tichit SA

Cellules solaires : Photowatt / Système solaire : Total Energie

Aspects financiers

Coût

Installation : 70 000 € HT / Ingénierie : 26 000 € HT

Aides financières

ADEME Ile-de-France : 49 % (soit 34 500 € HT) / EDF : 39 %

Perspectives

Promouvoir l'énergie solaire pour la production d'eau chaude

Depuis 1998, Accor a équipé 99 hôtels de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire pour une surface totale de 7427 m². L'objectif pour fin 2010 est de multiplier par cinq le nombre d'hôtels équipés de panneaux solaires pour atteindre le chiffre de 200.